



ASSOCIATION POUR L'ASSURANCE COLLECTIVE
DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Bulletin de mise en candidature
Élection au conseil d'administration de l'AACOCQ
Septembre 2023

Catégorie de membre : Organismes employeurs
 Individuel

Nom et prénom :

Nom de l'organisme membre de l'AACOCQ :

Précisions :

Pour l'Assemblée générale du 26 septembre 2023, trois (3) postes sont à combler, soit deux (2) dans la catégorie *organismes employeurs* et un (1) dans la catégorie *membres individuels*. Les membres qui seront élu(e)s accepteront un mandat de deux (2) ans, selon l'article 3.2.1 des règlements généraux de la corporation.

Exception :

Dans le cas où aucune personne de la catégorie membres individuels se présente au conseil d'administration, le poste laissé sans candidature peut être élu ou comblé par des membres provenant de la catégorie organismes employeurs, pour la durée du mandat.

SVP, retournez votre bulletin rempli par courriel, à Nadine Saumure :

direction@aacocq.com

Merci de votre intérêt!